

FORMATION SSCT DES MEMBRES DU CSE

OBJECTIFS

- ✚ Exercer efficacement son rôle de membre du CSE en matière de SSCT (Santé- Sécurité - Conditions de Travail).
- ✚ Être un membre autonome, efficace et constructif face à ses droits et devoirs en matière de SSCT
- ✚ Connaître les rôles, missions, droits et devoirs du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- ✚ Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels afin d'être force de proposition et d'améliorations.
- ✚ Être capable d'analyser les accidents et les incidents,
- ✚ Devenir des interlocuteurs privilégiés de l'entreprise en matière de prévention.

CONCERNE

Membres du Comité Social et Économique (CSE) titulaire ou bien suppléant, membres de la commission Santé Sécurité Conditions de Travail (SSCT) du CSE ou toute personne amenée à intervenir de façon régulière dans ces instances.

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

PÉDAGOGIE

La formation est essentiellement pratique par le biais de QUIZ sécurité, jeux de rôles, études de cas et visites de site.

Il est remis à chaque stagiaire un classeur CSE avec tous les éléments du support de formation diffusés et commentés.

Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos

LES + DE LA FORMATION SSCT POUR MEMBRES DU CSE :

- Une formation qui intègre les évolutions législatives et réglementaires notamment induites par les ordonnances réformant le code du travail.
- Une formation centrée sur un fonctionnement constructif de l'instance du personnel (amélioration continue, culture du résultat, échange d'expériences, ...).
- Une pratique des méthodes et outils à travers des études de cas pratiques et jeux de rôles animés par un formateur qui a 15 ans d'expérience en Santé Sécurité .





SANCTION DE LA FORMATION

Attestation d'acquisition de compétences

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long du déroulé par une grille d'évaluation propre COMPTERR®.

Les résultats de l'évaluation sont remis à la fin de la session.

PROGRAMME

PÉRIMÈTRE DE LA PRÉVENTION SSCT ET ENJEUX ASSOCIÉS

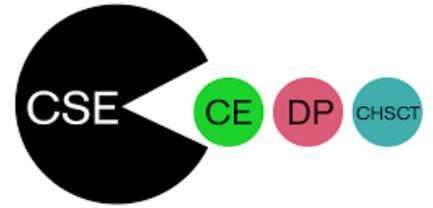
Enjeux Humains, Juridiques, Financiers et Sociaux
 Définitions Accident du Travail (AT)
 Définition Maladie Professionnelle (MP), RPS, TMS...
 Les statistiques AT /MP
 Mécanisme d'apparition des dommages, la pyramide de BIRD

RÔLES, MOYENS ET FONCTIONNEMENT DU CSE ET DE LA COMMISSION SSCT EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Rôle
 Missions
 Fonctionnement
 Moyens
 Droits et devoirs des membres
 Relations entre les différents acteurs internes/externes
 Le CSE : instrument de prévention

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE SSCT ET RESPONSABILITÉS ASSOCIÉES

Le cadre réglementaire de l'instance
 Les sources de droit et documentaires
 Les différentes sources d'information du CSE
 Consultation du CSE
 Responsabilité juridique :
 - responsabilité civile,
 - responsabilité pénale,
 - cadre du délit d'entrave



PROGRAMME

INTERLOCUTEURS INTERNES ET EXTERNES DU CSE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Les interlocuteurs internes et leurs missions
Les interlocuteurs externes et leurs missions
Situer les principales missions de chacun

ENQUÊTES DU CSE / COMMISSION SSCT

Les différentes étapes d'une enquête
La méthodologie de recueil à chaud
La méthodologie de l'arbre des causes
Rôle du CSE dans les différentes phases

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le décret du 5 novembre 2001 et document unique
Vocabulaire (Anomalie, Danger, Risque)
EVRP : Evaluation à Priori des Risques
Catalogue des risques
Rôle du CSE dans ce dispositif

INSPECTIONS VISITES DU CSE/ COMMISSIONS SSCT

Objectif des inspections
Méthodologie pour ces inspections
Lien entre CSE et commission SSCT si existante

Exercice pratique d'une visite avec restitution des résultats en jeu de rôle avec le président du CSE

MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS AUX INTERVENTIONS D'ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Définitions
Opérations d'entreprises extérieures
Opérations de chargement / déchargement
Rôle du CSE dans cette démarche

ET SI NOUS ALLIONS UN PEU PLUS LOIN DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES

Prévention/Analyse des risques Psychosociaux - RPS
Prévention/Analyse des Troubles Musculo Squelettiques - TMS
La Pénibilité : entre obligation et démarche de prévention
Les risques spécifiques dans votre entreprise



La composition du CSE est identique à celle du CE mais l'employeur assure la présidence et peut être assisté par trois collaborateurs au lieu de deux.

PROGRAMME

LA CULTURE SÉCURITÉ

Qu'est ce que la Culture Sécurité ?

Le facteur Humain / Les comportements à risque

Prise en compte de cet aspect comportemental au travail dans vos visites du CSE et analyses de risque

CSE'S GAME : LA RÉUNION SSCT DU CSE

Définition de l'ordre du jour

Jeu de rôles d'une réunion du CSE simulée

Lever des objections

Argumenter efficacement

CONSTRUCTION D'UN PLAN D' ACTIONS ET TRAVAIL SUR LE REGLEMENT INTÉRIEUR

Les bonnes pratiques

Approche anomalie/risque/proposition/résolution

Mode de fonctionnement de l'instance CSE

Construction de votre plan personnalisé

DURÉE

03 jours soit 21 heures pour les entreprises < 300 salariés

05 jours soit 35 heures pour les entreprises > 300 salariés